



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 28 juin 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et M. BEKHTAOUI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, Mme Janine BESSIS, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. Louis LAURENT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Jean PERRIN, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Stéphan CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, Mme Françoise TENENBAUM, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Catherine HERVIEU, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY.

Membres absents :

M. Gilbert MENUT, M. Rémi DELATTE, M. Yves BERTELOOT, Mme Françoise MANSAT, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI pouvoir à M. Mohammed IZIMER, M. Patrick MOREAU pouvoir à M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Philippe CARBONNEL pouvoir à Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Jacques DANIERE, M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS, Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Janine BESSIS, Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à M. Didier MARTIN, M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Bernard OBRIOT pouvoir à M. Jacques PILLIEN, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY.

OBJET : DEPLACEMENTS - Semaine de mobilité 2007 - Tarification spécifique

Il est proposé de participer cette année encore à la semaine européenne de mobilité qui aura lieu du dimanche 16 septembre 2007 au samedi 22 septembre 2007. Elle permettra d'expliquer les enjeux liés aux déplacements quotidiens de chacun, de présenter la diversité des solutions alternatives de transport à la voiture particulière et de susciter de manière positive les changements dans les comportements individuels.

Cette année, le Grand Dijon propose une réduction du tarif sur la carte libre circulation hebdomadaire :

- 7€ au lieu de 9,20 € (tarif au 1er juillet 2007).

Par ailleurs, en liaison avec le délégataire et dans le cadre de cette semaine, le Grand Dijon propose sa participation à une opération conduite par la Région :

- mise en place d'un Pass à 5 € pour les adultes valables 1 journée, 1 € pour les enfants de 4 à 12 ans, gratuit pour les moins de 4 ans.

Cette opération aurait lieu les samedi 15 et dimanche 16 septembre 2007, en liaison avec les journées du Patrimoine. Les usagers munis d'un titre Pass pourraient emprunter le réseau Divia, le réseau interurbain et le réseau Ter.

Enfin, dans le cadre de la journée nationale du transport public, il est envisagé par le GIE « Objectif Transport Public de créer un titre à 1 € pour la seule journée du 19 septembre 2007. Pour des raisons de meilleure efficacité et d'organisation, il est proposé d'étendre la validité du ticket unité, qui au prix de 0,95 € pour 1 heure, à l'ensemble de la journée du 19 septembre 2007.

Vu l'avis du Bureau et de la Commission,

**LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,
DECIDE**

- **d'approuver** la tarification spécifique, telle que présentée, à mettre en oeuvre dans le cadre de la semaine européenne de mobilité.

Pour extrait conforme,
Le Président

Publié le - 2 JUIL. 2007
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 3 JUIL. 2007

